Corrigé – Brevet 2022 – histoire-géographie-EMC – Polynésie française

Analyser et comprendre des documents en géographie, Maîtriser différents langages pour raisonner et se repérer, Mobiliser des compétences de l'enseignement moral et civique

Corrigé détaillé rédigé par Ben, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en géographie *(20 pts)*

Géographie : les espaces productifs et leurs évolutions. Documents : une image satellite de l'est de l'île de Bora-Bora (CNES, 2012) et un article de Tahiti infos du 20 juillet 2020.

1. L'image satellite montre les aménagements touristiques construits à l'est de Bora-Bora : des **hôtels installés sur les motus**, ces îlots de la couronne récifale jusqu'ici inhabités, et surtout des **jetées de villas sur pilotis** qui s'avancent dans le lagon en formant des ramifications. Le texte du document précise que « sept jetées de villas sur pilotis se déploient dans le lagon et accueillent des centaines d'unités ».

2. Le document 2 évoque un autre aménagement : l'**aérodrome** de l'île, dont le tarmac accueille « une centaine de jets privés » par an, arrivés « après avoir transité par Tahiti ». L'île accueille aussi des **escales de navires de croisière**, dont les passagers débarquent « sur la place de Vaitape ».

3. Le poumon est l'organe qui permet à un corps de respirer, donc de vivre. Dire que Bora-Bora est le « poumon touristique de la Polynésie française » signifie que l'île est **le cœur vital du tourisme polynésien** : c'est « la destination de référence au fenua » (en Polynésie), et « Pas moins de 80% des touristes qui arrivent en Polynésie visitent la Perle du Pacifique ». Elle concentre de nombreux grands hôtels (« onze établissements hôteliers »). Le tourisme de toute la Polynésie française dépend donc largement de Bora-Bora : si l'île ne reçoit plus de touristes, c'est toute l'économie touristique du territoire qui s'essouffle.

4. Ces aménagements s'adressent surtout à un **tourisme international de luxe**, destiné à une clientèle très aisée venue du monde entier. Plusieurs indices le montrent :

- les hôtels appartiennent aux « plus grandes chaînes hôtelières mondiales (Marriott, Accor, Hilton, Intercontinental…) » (document 1) et à de « grands noms » de l'hôtellerie haut de gamme comme « le Four Seasons, le St Regis » (document 2) ;
- les villas sur pilotis sont présentées comme « un des principaux symboles d'un tourisme de luxe » (document 1) ;
- « une centaine de jets privés » atterrissent chaque année sur l'aérodrome (document 2), ce qui suppose des visiteurs très riches ;
- les touristes viennent de l'étranger : les vols sont des « rotations aériennes internationales ».

L'île accueille aussi un tourisme de croisière, plus massif mais très bref : « les dizaines de milliers de croisiéristes en escale pour quelques heures ».

5. La crise sanitaire a eu un impact très important parce que **l'économie de Bora-Bora repose presque entièrement sur le tourisme**. En mars 2020, la Covid-19 a privé l'île « de la totalité de ses touristes avec l'arrêt des rotations aériennes internationales et des escales de navires de croisière ». Sans touristes, ce ne sont pas seulement les hôtels qui perdent leurs revenus, mais toute la population qui vit de cette activité : « les hôteliers et le reste de la population de l'île (guides, taxis, moniteurs de plongée, artisans…) ». Beaucoup d'habitants ont donc perdu leur travail ou leurs revenus.

6. Bora-Bora est une petite île de la Polynésie française, collectivité d'outre-mer située dans l'océan Pacifique, à plus de 15 000 km de la métropole. Elle a été profondément **aménagée pour attirer un tourisme international**. Les motus, autrefois inhabités, ont été mis en valeur par les « plus grandes chaînes hôtelières

mondiales » : des hôtels de luxe y ont été construits, avec des villas sur pilotis alignées sur « sept jetées » dans le lagon. L'île compte « onze établissements hôteliers » de grandes marques. Pour la rendre accessible, un aérodrome reçoit les avions venus de Tahiti et même des jets privés, tandis que les navires de croisière font escale à Vaitape. Ces aménagements, réalisés par des firmes transnationales, exploitent les atouts du territoire (lagon turquoise, plage de sable blanc de Matira, image de paradis tropical) et intègrent l'île « à la mondialisation touristique contemporaine ».

Mais cette ouverture rend Bora-Bora **très dépendante du contexte mondial**. Presque toute l'économie de l'île repose sur des touristes venus de l'étranger, qui arrivent par l'aéroport international de Tahiti. Quand un événement mondial perturbe les transports, l'île se vide : en mars 2020, la pandémie de Covid-19 a entraîné l'arrêt des vols internationaux et des croisières, et l'île a perdu « la totalité de ses touristes ». Les entreprises ont dû attendre la reprise des vols internationaux, en juillet 2020, pour voir revenir des visiteurs « au compte-goutte ». Une crise économique mondiale ou une hausse du prix des billets d'avion pourrait avoir les mêmes effets. Bora-Bora illustre donc un espace productif touristique très intégré à la mondialisation, mais fragile parce qu'il dépend d'une seule activité et de clients lointains.

> 💡 **Astuce.** Pour la question 6, fais deux paragraphes qui répondent chacun à une partie de la consigne (« aménagée pour… » puis « dépendante de… »), et ajoute au moins une connaissance personnelle : statut de collectivité d'outre-mer, éloignement, rôle des firmes transnationales, pandémie de 2020.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et se repérer *(20 pts)*

Histoire : la France, défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance.

1. Développement construit

Plan : I. Pourquoi résister : la défaite, l'occupation et la collaboration ; II. Comment résister : la France libre et la Résistance intérieure ; III. Le rôle de la Résistance dans la Libération.

> En mai-juin 1940, l'armée française est vaincue par l'Allemagne nazie. Le maréchal Pétain signe l'armistice le 22 juin 1940 : le nord et l'ouest de la France sont occupés. Le 10 juillet 1940, Pétain reçoit les pleins pouvoirs et fonde le régime de Vichy, qui met fin à la République et choisit la collaboration avec l'occupant. Certains Français refusent pourtant cette situation. Pour quelles raisons et de quelles manières ont-ils résisté, et quel rôle la Résistance a-t-elle joué dans la Libération ?
>
> Les résistants refusent d'abord **la défaite et l'occupation**. Dès le **18 juin 1940**, le général de Gaulle lance depuis Londres, à la radio de la BBC, un appel à poursuivre le combat. D'autres Français s'engagent pour rejeter **la collaboration**, officialisée par la rencontre entre Pétain et Hitler à Montoire en octobre 1940, la disparition des libertés, les persécutions contre les Juifs et la répression. À partir de juin 1941, les communistes entrent massivement dans la Résistance ; en 1943, le Service du travail obligatoire (STO) pousse de nombreux jeunes à rejoindre les maquis.
>
> Ensuite, les formes de résistance sont variées. Hors de France, de Gaulle organise la **France libre** et les Forces françaises libres : les Établissements français d'Océanie, l'actuelle Polynésie française, se rallient à lui dès 1940, et des volontaires tahitiens du Bataillon du Pacifique combattent à Bir Hakeim en 1942. En France, la **Résistance intérieure** publie des journaux clandestins comme *Combat*, renseigne les Alliés, sabote des voies ferrées, cache des Juifs et des aviateurs alliés. Pour unifier les mouvements, **Jean Moulin**, envoyé par de Gaulle, crée le **Conseil national de la Résistance** (CNR) en mai 1943 ; arrêté en juin 1943, il meurt après avoir été torturé.
>
> Enfin, la Résistance joue un rôle important dans **la Libération**. Lors du débarquement allié en Normandie, le **6 juin 1944**, les Forces françaises de l'intérieur (FFI) sabotent les voies ferrées et retardent les renforts allemands. En août 1944, elles déclenchent l'insurrection de Paris, libérée le **25 août 1944** avec la 2^{e} division blindée du général Leclerc. Le Gouvernement provisoire de la République française, dirigé par de

> Gaulle, rétablit la République, accorde le droit de vote aux femmes (1944) et applique le programme du CNR, par exemple avec la Sécurité sociale (1945).
>
> Ainsi, minoritaires mais de plus en plus nombreux, les résistants ont refusé la défaite, l'occupation et la collaboration, au prix de lourds sacrifices (arrestations, tortures, exécutions, déportations). Aux côtés des Alliés, ils ont contribué à libérer le territoire et permis à la France de retrouver sa liberté et la République.

> ⚠ **Piège.** La consigne contient trois parties : les **raisons** de résister, les **manières** de résister et le **rôle** de la Résistance dans la Libération. Si tu oublies la troisième, tu perds une bonne part des 15 points, même avec un excellent récit de l'Occupation.

2. Frise chronologique (annexe)

La frise va de 1910 à 1950, une graduation correspondant à une année. À placer sur l'annexe :

- dans le **cadre de gauche** (période de 1914 à 1918) : **Première Guerre mondiale** ;
- dans le **cadre de droite** (période de 1939 à 1945) : **Seconde Guerre mondiale** ;
- « Hitler arrive au pouvoir en Allemagne » : relier le cadre par un trait à l'année **1933** (Hitler est nommé chancelier le 30 janvier 1933) ;
- « Victoire électorale du Front Populaire en France » : relier le cadre par un trait à l'année **1936** (élections législatives d'avril-mai 1936) ;
- la **création de l'ONU** : placer un trait sur l'année **1945** et écrire « 1945 : création de l'ONU » (la charte des Nations unies est signée à San Francisco en juin 1945).

Exercice 3 – Mobiliser des compétences de l'enseignement moral et civique *(10 pts)*

EMC : respecter autrui. Documents : un article de Tahiti infos (novembre 2016) sur une enquête de l'Unicef, et une affiche d'Élise Gravel.

1. Le document 1 relève plusieurs inégalités entre les filles et les garçons :

- les filles « subissent davantage de discriminations liées à leur tenue vestimentaire » ;
- dans les jeux, presque deux fois plus de garçons que de filles (11 % contre 6,9 %) affirment que les deux sexes ne peuvent pas jouer aux mêmes jeux, et les filles sont considérées par les garçons « comme disqualifiées, moins bonnes, incapables » ;
- dans les cours de récréation, « les filles laissent les garçons occuper l'essentiel de l'espace, pour qu'ils puissent jouer au foot », et restent à l'écart ;
- à partir du collège, « l'accès aux équipements de loisirs devient restreint pour les filles », qui « deviennent rapidement invisibles dans l'espace public » (stades, skate-parks, boulodromes).

2. Les pouvoirs publics (État, communes) devraient agir parce que ce sont eux qui **construisent et gèrent l'espace public** : stades, skate-parks, boulodromes. Or ces équipements profitent surtout aux garçons et ne créent pas de mixité. L'espace public doit appartenir à tous : les pouvoirs publics ont le devoir de faire respecter le principe d'**égalité**, inscrit dans la devise de la République et dans le Préambule de la Constitution de 1946 : « La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme. » Donner plus de place aux activités des filles permet de lutter contre les discriminations et les stéréotypes, et de favoriser la **mixité** et le vivre-ensemble.

3. Cette affiche, destinée aux salles de classe de l'école primaire, s'adresse aux **enfants**, en particulier aux **garçons** (« Les garçons peuvent : »), mais aussi à tous ceux qui les entourent. Elle cherche à **lutter contre les stéréotypes de genre** : elle montre des garçons qui pleurent, prennent soin des autres, sont calmes, doux, créatifs, rêvassent, ont peur, sont affectueux ou coquets, c'est-à-dire des comportements souvent réservés aux filles par les préjugés. Son message est que chaque garçon a le droit d'exprimer ses émotions et d'être lui-même,

sans se conformer à l'image stéréotypée du garçon toujours fort et dur : « Et ne laisse personne te dire le contraire ! »

4. Exemple de réponse rédigée :

> Madame, Monsieur le Principal,
>
> Dans le cadre du projet d'aménagement de la cour, nous souhaitons vous proposer des idées pour que filles et garçons la partagent en toute égalité. Aujourd'hui, le terrain de football occupe presque tout l'espace et ce sont surtout des garçons qui en profitent. Nous proposons d'abord d'organiser un **planning d'utilisation** du terrain, avec des jours réservés à d'autres sports collectifs et des équipes obligatoirement mixtes. Nous aimerions ensuite **diviser la cour en plusieurs zones** : un espace multisport (basket, volley, tennis de table), un espace calme avec des bancs, des tables et des jeux de société, et un coin végétalisé et ombragé. Ainsi, chacun pourrait choisir son activité sans être mis à l'écart. Enfin, une **charte de la cour**, rédigée par des élèves filles et garçons avec le conseil de vie collégienne, rappellerait que tous les espaces sont ouverts à tous et que les moqueries sexistes sont interdites. Ces propositions permettraient de faire vivre dans notre collège le principe d'égalité entre les filles et les garçons.
>
> Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Principal, l'expression de nos salutations respectueuses.

> ⚠ **Piège.** La consigne interdit tout élément d'identité : ne signe pas, n'écris ni ton nom ni celui de ton collège. Et n'oublie pas d'**expliquer** chaque proposition (en quoi elle crée plus d'égalité), pas seulement de la citer.

Conseils pour le jour J

L'épreuve dure 2 heures pour 50 points : compte environ 50 minutes pour l'exercice 1, 45 minutes pour l'exercice 2 (dont une bonne demi-heure pour le développement construit) et 20 minutes pour l'EMC. Commence par la frise de l'annexe, rapide et sûre : 5 points pour des dates bien connues (1914-1918, 1933, 1936, 1939-1945, 1945). N'oublie pas de rendre l'annexe avec ta copie.

Dans l'exercice 1, chaque réponse doit s'appuyer sur une citation courte entre guillemets. Les questions 1 et 2 ne portent que sur un seul document : ne mélange pas. La question 6 vaut 6 points et demande aussi tes connaissances : parle de mondialisation, de firmes transnationales, de l'éloignement de la Polynésie et de la crise de la Covid-19.

Pour le développement construit, fais un brouillon rapide avec les dates clés (22 juin 1940, 18 juin 1940, 1943 pour le CNR, 6 juin 1944, 25 août 1944) et rédige des paragraphes qui répondent aux trois parties de la consigne. En EMC, la dernière question est une vraie petite lettre : formule d'appel, propositions expliquées, formule de politesse, sans signature.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).